

Imprimé par l'imprimerie Doneux sur papier certifié FSC-PEFC
Éditeur responsable : M.Freddy Tillieux

florette

La
souriante

Bulletin communal officiel

N°160 | Septembre 2020



WWW.FLOREFFE.BE
www.facebook.com/communedeflorette/

PUB PUB

PUB PUB

PUB PUB

PUB PUB



MOT DU BOURGMESTRE

Depuis le mois de mars, le coronavirus a imposé son rythme à toute notre vie.

Avec les membres du collège communal, la directrice générale et l'ensemble des services communaux, nous nous sommes efforcés de remplir au mieux toutes les fonctions qui incombent à une commune, tout en assurant au mieux la sécurité de tous et du personnel communal, en diffusant les informations utiles, en assumant la distribution des masques achetés par la commune et ensuite le matériel fourni par le fédéral et la région wallonne à l'intention du personnel médical et paramédical. Tous les services ont continué à fonctionner, le plus souvent en télétravail. Le CPAS a assuré aussi un contact téléphonique régulier avec les personnes isolées ainsi qu'une distribution de vivres et médicaments.

Avec l'évolution de la situation, le service des travaux a repris ses activités de manière complète, les écoles qui ont continuellement assumé la garde des enfants des parents requis pour les tâches essentielles ont pu ensuite accueillir la quasi-totalité des enfants durant le mois de juin.

Quelle est la situation en ce début du mois de septembre ? Grâce aux mesures mises en place et la bonne participation de chacune et chacun, il y a eu heureusement peu de personnes déclarées positives au virus sur base des tests réalisés. Le port du masque a été bien respecté et comme il n'y a pas de lieu de rassemblements importants sur le territoire communal, les mesures décrétées au niveau fédéral nous sont apparues comme suffisantes.

L'équilibre est difficile à tenir entre le respect des précautions sanitaires (en priorité, garder une distance suffisante, éviter les lieux de grands rassemblements, porter le masque là où il est obligatoire et là où la distance physique avec les autres n'est pas toujours réalisable, veiller à son hygiène des mains...) et d'autre part maintenir une vie sociale, ne pas se refermer sur soi-même, garder un contact avec sa famille, ses amis, penser à développer son immunité par l'alimentation, son rythme de vie.

Et maintenant ? Apprendre à vivre avec ce virus n'est pas chose aisée. Certains ont connu la maladie, voire des décès, ou ont subi une baisse importante de revenus, voire une perte d'emploi. Il nous faut rebondir tout en maintenant ces gestes de prévention, en gérant la peur que ce virus peut créer en nous, en adoptant le plus souvent de nouvelles pratiques de vie. Et aussi nous organiser au mieux par rapport à ces situations d'urgence comme cette récente période de canicule.

TABLE DES MATIÈRES

Mot du Bourgmestre.....	3
Robots tondeuses : un danger pour les hérissons.....	4
Plantations de haies et de fruitiers – chantier participatif les 28 et 29 novembre	4
Jardins nature au fil des saisons.....	4
Un nouvel éclairage au Service des Travaux de Franière.....	5
Les Rencontres de la transition.....	5
Pose de collecteurs à Soye-Temploux	10
Le SPF Mobilité simplifie la procédure d'immatriculation des véhicules lors d'un déménagement.....	10
La résidence des Hêtres vous dit merci.....	15
Rapitalisme.....	17
Mais encore.....	17
« Sur Floriffoux aussi, il y a des choses à dire »	20
Des nouvelles du Conseil communal consultatif des aînés de Floreffe.....	22
48 ^e marche de la Saint-Nicolas.....	22
Instagrammez votre été en or.....	23
À vélo, c'est encore l'été.....	23
Les trésors ne craignent pas la pluie	23
JCPMF – session d'automne	24
Nouveauté au centre sportif communal de Floreffe.....	24
Cours de boxe	24
Jogging de Floreffe.....	25
Messes.....	26
Avis à la population : comment signaler une panne d'éclairage public ?	26

Je pense en particulier aux personnes plus âgées et isolées. Cet objectif de renforcement de l'entraide et de la solidarité constitue une priorité pour les prochains mois.

Vous avez certainement des suggestions d'améliorations à nous faire, des remarques, des propositions... N'hésitez pas à nous les faire parvenir via l'adresse mail suivante : communication@floreffe.be

Albert Mabilie.
Bourgmestre

ROBOTS TONDEUSES : UN DANGER POUR LES HÉRISSENS

Le hérisson, habitué de nos jardins et allié bien connu de notre potager, est pour beaucoup d'entre nous l'un des seuls visiteurs sauvages qu'il est possible d'observer régulièrement chez soi, à faible distance, du printemps à l'automne.

En effet, si son armure d'environ 5000 piquants est plutôt efficace contre les prédateurs naturels, elle ne permet pas à ce petit mammifère de se protéger des robots tondeuses. Les blessures sont souvent très graves et, avec une partie de la tête ou des membres amputés, les chances de survie des victimes sont quasi nulles. Pour prévenir ces blessures, **évitez d'utiliser ces appareils durant la nuit**, quand les hérissons sont de sortie. **Aussi, le Conseil communal a-t-il, le 25 juin, décidé d'interdire l'utilisation des robots tondeuses entre 17 h et 10 h du matin.**

C'est que ces dernières semaines, les CREAVERES (Centres de Revalidation des Espèces Animales Vivant à l'État Sauvage) ont accueilli plusieurs centaines de hérissons très gravement blessés dont la plupart ne survivent pas, tandis que bien d'autres meurent sans être détectés. Il est à noter également que l'on a convenu avec le CREAVERES de Temploux de relâcher des hérissons remis de leurs blessures en lisière de quelques bois communaux, le plus loin possible des voiries.

Vous trouverez, sur les sites www.adalia.be et www.natagora.be de nombreux conseils pour favoriser la présence du hérisson dans nos jardins et protéger son existence.

Faites de votre jardin un espace de vie, pas de mort...

Plan Communal de Développement de la Nature de Floreffe



PLANTATIONS DE HAIES ET DE FRUITIERS – CHANTIER PARTICIPATIF LES 28 ET 29 NOVEMBRE

Dans le dernier bulletin communal de juin, les floreffois étaient invités à déposer des projets de plantation de haies ou de fruitiers hautes-tiges. Pour les projets répondant aux conditions de l'appel à projets, la commune fournira les plants cet hiver.

Cet appel a rencontré un beau succès, merci au floreffois (ou futurs floreffois) dont les projets ont été retenus pour :



- 1,3 km de haies
- 1800 plants
- 41 arbres fruitiers de variétés locales

Il s'agira, cet hiver, de planter tout cela. Et pour les projets les plus ambitieux, un coup de main sera le bienvenu.

Les plants seront fournis la semaine de l'arbre. Si le temps le permet, on plantera le week-end des 28 et 29 novembre. **Aussi êtes-vous invités à vous manifester pour prêter main-forte. Si vous êtes prêts, seul, en famille, avec quelques amis, à donner un coup de main, faites-nous part de vos disponibilités.** Nous vous recontacterons et vous préciserons le chantier de plantation sur lequel vous pourrez être utile(s). Inscription sur environnement@floreffe.be ou au 081/44.71.18

JARDINS NATURE AU FIL DES SAISONS – VISITE D'AUTOMNE – 10 OCTOBRE

Les jardins privés qui entourent nos maisons peuvent accueillir une biodiversité très riche. Pour la deuxième année consécutive, le Plan Communal de Développement de la Nature de Floreffe propose aux Floreffois de suivre un jardin « nature » au fil des saisons, pour en découvrir la faune et la flore. On vous invite à découvrir le jardin de Jean-Louis Trauffer, au Mauditiennien, en mode automne. L'accent sera mis sur l'autosuffisance alimentaire (un jardin qui vous nourrit toute l'année) et les engrais verts.

Info COVID : nous vous invitons à vérifier sur le site internet ou les pages Facebook de la commune et du PCDN les conditions qui s'appliqueront à cette visite.

Rendez-vous le samedi 10 octobre à 14 heures, Mauditiennien 40 à Floreffe.

UN NOUVEL ÉCLAIRAGE AU SERVICE DES TRAVAUX DE FRANIÈRE

Les anciens luminaires du hangar du Service des Travaux de Franière ont été remplacés par des luminaires LED. Un montant de 8.000 € avait été budgétisé pour cet investissement économiseur d'énergie. Suite à un concours organisé par la société Schröder pour les entreprises et les pouvoirs publics, ces luminaires LED ont été « remportés » par la Commune de Floreffe.

La puissance installée pour l'éclairage de ce hangar a été divisée par deux, l'économie d'électricité est estimée à 3.500 kWh/an (plus de 800 €/an), l'équivalent de la consommation d'électricité annuelle d'un ménage wallon. De plus, une plus grande surface de panneaux en polycarbonate translucide a été installée lors du remplacement de la toiture de ce hangar

en 2019. En apportant plus de lumière naturelle, elle permet de se passer plus régulièrement de l'éclairage artificiel, ce qui augmente encore ces économies.

En plus de ces dernières, le niveau d'éclairage est augmenté ce qui procure un meilleur confort visuel pour les opérations effectuées par le personnel technique.

Si vous aussi, vous souhaitez investir dans un éclairage plus économe, le conseiller en énergie de la Commune de Floreffe est disponible pour vous accompagner dans vos projets d'économie d'énergie : **Hugo NASSOGNE** - 0476 896 221 hugo.nassogne@floreffe.be



LES RENCONTRES DE LA TRANSITION

Comprendre, inventer, agir

Un week-end complet pour s'intéresser à la transition à Floreffe

Salle Communale de Floreffe - 16, 17, 18 octobre 2020

« Si tu ne peux changer le monde, change ta rue ». Cette citation attribuée au poète allemand Bertolt Brecht résume elle aussi la philosophie des villes en transition qui naissent de la volonté des citoyens de rendre leur commune, village ou quartier plus durable, plus solidaire et plus sobre. Ce week-end offrira aux Floreffois l'occasion de rencontrer d'autres Floreffois, de débattre, de réfléchir, de manger, de rire et de rêver ensemble à un meilleur monde, celui que nous voulons pour aujourd'hui et demain, à Floreffe et ailleurs...

Vendredi 16 octobre

20h - Café citoyen - « La 5G: que voulons-nous vouloir ? » (Qu'est-ce que c'est ? À quoi ça sert ? Quel est le problème ?) - avec Paul Lannooye du GRAPPE - Entrée gratuite.

Samedi 17 octobre

10h - Conférence et sautes d'humeur de l'Indispensable Monsieur Jean-Pierre, chroniqueur, poète et journaliste (RTBF et Kairos). Un moment pour rire (jaune) et comprendre que l'heure est (très) grave - Participation au chapeau.

13h - 18h - Animations et salon des initiatives - Ateliers et stands participatifs - Découvertes de nouveaux projets pour Floreffe - Donnerie - Entrée gratuite.

19h - Souper Zéro déchet (ou presque) cuisiné par Gilles Domange (One Love Coop) - 18€/adulte - 12€/enfant (apéro - plat - dessert) - Réservation indispensable.

Dimanche 18 octobre

10 h - Balade "nature gourmande" - Comment la nature peut nous nourrir à chaque saison - Courte boucle pédestre avec un guide nature - Parcours facile au départ de la salle communale - Participation gratuite.

14h30 - Moment ciné - "Tout est possible" ('The biggest little farm', documentaire, 2018) - Le fascinant processus d'installation d'une ferme éco-responsable. Une ode à l'immense complexité de la nature et au cycle de la vie - 3€/pers. à partir de 14 ans - atelier créatif gratuit pour enfants. Réservation souhaitée.

Petits Intermèdes théâtraux, bar et restauration légère en continu

en partenariat avec le Centre Culturel de Floreffe

Renseignements et réservations (pour le souper et le film) : Floreffe en Transition asbl
info@floreffeentransition.be - Tél. 081 73 29 63 - www.floreffeentransition.be

BUDGET 2020

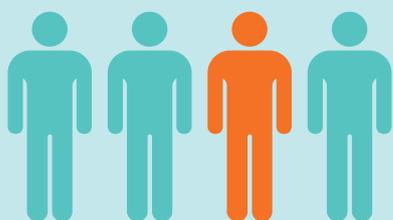


• BUDGET ORDINAIRE

Le budget ordinaire reprend l'ensemble des recettes et des dépenses de la commune sur une année. Il est équilibré au montant de 10 232 348 € ou 1254 € par habitant.

1. Dépenses ordinaires : frais de personnel, frais de fonctionnement, frais de transfert (zone de police, CPAS, zone de secours, Asbl) et dettes (remboursement des emprunts).

Personnel



564 € / hab

Fonctionnement



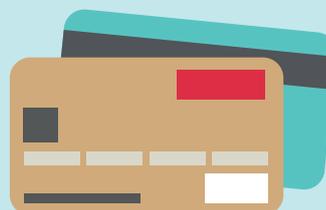
157 € /hab

Transferts



400 € / hab

Dettes



133 € /hab

2. Recettes ordinaires

Impôts



784€/hab

Fonds des communes

(Région Wallonne)



211€/hab

Divers



259€/hab

• BUDGET EXTRA-ORDINAIRE



Le Budget extra-ordinaire reprend les dépenses et recettes qui concernent le patrimoine communal, à l'exclusion de son entretien courant.

SPORT

CONSTRUCTION DE TERRAINS DE TENNIS/PADEL/SÉCURISATION DES ABORDS DU CENTRE SPORTIF

Montant : 382 000 €
Dont subside : 232 000€



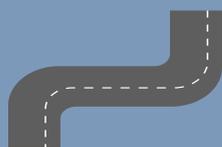
CONSTRUCTION D'UN ESPACE POUR LE TENNIS DE TABLE

Montant : 1 122 310 €
Dont subside : 382 000 €



VOIRIES/BATIMENTS/VÉHICULE

RÉFECTION VOIRIES
Montant total : 125 000 €



REMISE EN ÉTAT DES TOITURES
Montant total 40 000 €

ACHAT VÉHICULE
Montant total : 33 500€



MOBILITÉ

ÉTUDE ET AMÉNAGEMENTS D'UNE LIAISON PIÉTONNE LE LONG DU WÉRY

Montant total : 22 000 €



VIE ASSOCIATIVE

RÉNOVATION DE LA MAISON DE VILLAGE DE SOYE

Montant : 550 000 €
Dont subside : 440 000 €



RÉNOVATION DE LA MAISON DE VILLAGE DE FLORIFFOUX

Montant : 1 771 500 €
Dont subside : 1 038 845,18 €

ÉCOLES & PLAINES DE JEUX

EXTENSION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE BUZET

Montant : 1 454 415 €
Dont subside : 796 592 €



AMENAGEMENTS ÉCOLES
Montant : 88 000 €

PLAINES DE JEUX
Montant : 33 000 €

POSE DE COLLECTEURS À SOYE-TEMPLoux :

VERS UNE MEILLEURE GESTION DES EAUX USÉES !

Ce chantier de grande ampleur, géré par l'INASEP, a pour but d'intercepter les eaux usées rejetées directement dans le ruisseau « Les Miniats » par les égouts et de les envoyer pour traitement à la station d'épuration de Floreffe. Quel sera l'impact pour la commune de Floreffe ?

Le chantier, attribué à l'entreprise Willemen Infra, a débuté le 2 décembre 2019 principalement sur le village de Temploux. Il a été découpé en plusieurs phases. Une des dernières phases de travaux impactera directement les habitants de la commune de Floreffe.

Début des travaux rue de Spy planifiés en octobre 2020

Ces travaux consistent en la pose en tranchée ouverte d'un collecteur sous-pression diamètre 250 mm en fonte ductile et d'un collecteur gravitaire diamètre 400 mm en polypropylène rue de Spy, entre la Place de Soye et la rue Nouvelle. Ils débuteront au mois d'octobre 2020 pour une durée de 3 mois, sous réserve des imprévus de chantier et des intempéries.

Il est également programmé la construction d'une station de pompage le long de la rue Saint-Amand (Place de Soye).

Tracé du collecteur et gestion de la mobilité

Avant le début de cette phase, pour les riverains impactés par les travaux, une déviation sera mise en place en fonction de l'avancement du chantier et un toutes-boîtes définissant les modalités pratiques sera distribué aux riverains, écoles, crèches ...

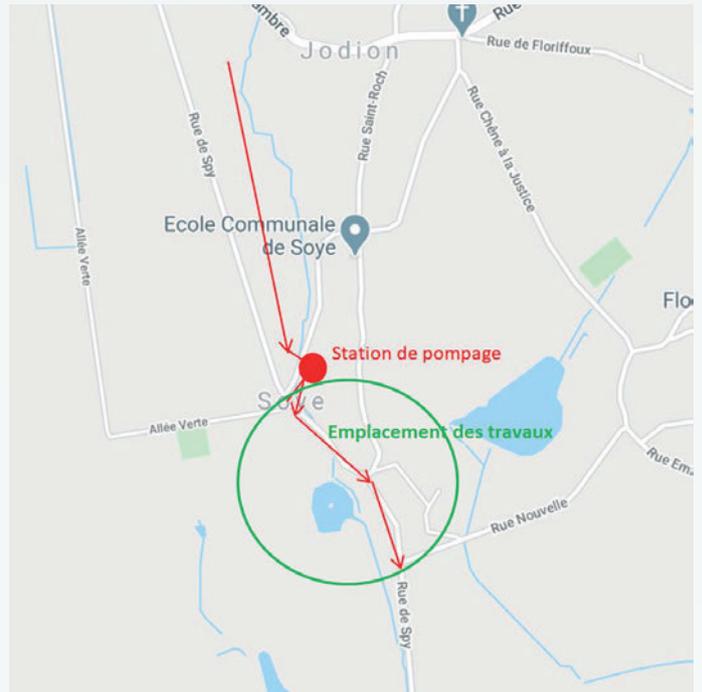
Malgré les désagréments occasionnés par ces différents chantiers, il faut se réjouir que l'agglomération de Floreffe obtienne à terme un meilleur assainissement de ses eaux usées.

Nous insistons également sur la communication entre riverains, entrepreneur et INASEP. N'hésitez donc pas à nous contacter pour toute question éventuelle.

Personnes de contact :



Exemple de pose du collecteur



- **INASEP** - Auteur de Projet :
 - Mme Valérie PIRON, Ingénieur projets et fonctionnaire dirigeant du chantier, 0478/80.63.07, valerie.piron@inasep.be,
- **WILLEMEN INFRA** - Entreprise désignée pour la réalisation des travaux :
 - M. Vincent GODDERIS, Gestionnaire du chantier
 - M. Olivier PERSYN, Conducteur du chantier, 0498/91.23.91

PUB PUB

PUB PUB

PUB PUB

PUB PUB

PLAINE DE VACANCES COMMUNALE 2020 : 4 SEMAINES MAGIQUES !

MERCIS et BRAVO !

Un bilan positif grâce à la combinaison de plusieurs facteurs majeurs : l'esprit d'équipe, la solidarité, le professionnalisme, la créativité, la confiance...

Une météo idéale, aucun cas de COVID, un énorme travail et une grande solidarité... les ingrédients de cette réussite !

Il nous tenait à cœur de remercier tous les acteurs qui y ont contribué :

Merci à l'équipe du service Accueil Temps Libre, à tous les moniteurs et monitrices et aux deux super coordinatrices de plaine : organiser une plaine représente une lourde responsabilité déjà en temps normal, alors en période COVID...c'était un sacré défi à relever !

Créativité, investissement, dynamisme et motivation... ont une fois de plus prouvé qu'impossible n'est pas Floreffé !

Merci au service nettoyage qui n'a pas ménagé ses efforts et sa flexibilité pour rendre les locaux accueillants et sécurisés !

Merci au service Travaux pour leur réactivité, leur soutien logistique et les dépannages urgents !

Merci au service du personnel pour la gestion de tous les engagements et des contrats et au service des Conseillers en prévention pour leur disponibilité et l'adaptation constante des mesures de sécurité !

Merci à vous parents pour votre confiance, votre soutien et vos retours positifs, mais aussi d'avoir respecté scrupuleusement toutes les mesures de sécurité, aussi contraignantes aient-elles pu être !

Et finalement, merci à tous les enfants pour vos sourires, votre dynamisme, votre spontanéité, votre joie de vivre qui, chaque année, motivent une grande équipe à toujours faire mieux !

Mercis et bravo à toutes et à tous et à l'année prochaine !



LE SPF MOBILITÉ SIMPLIFIE LA PROCÉDURE D'IMMATRICULATION DES VÉHICULES LORS D'UN DÉMÉNAGEMENT

Certaines règles relatives à l'immatriculation des véhicules ont changé le 19 février 2018. Ces changements signifient en premier lieu une simplification pour le citoyen.

Changement d'adresse

Désormais, après un déménagement, vous ne devez plus faire changer votre adresse sur le certificat d'immatriculation de votre véhicule par la commune ou la maison communale. Lorsque vous déclarez votre déménagement auprès de la commune, l'adresse est adaptée automatiquement dans la banque de données de la Direction Immatriculation des Véhicules (DIV) du SPF Mobilité & Transports. L'ancienne adresse reste simplement sur le certificat d'immatriculation. Les services de contrôle savent qu'ils doivent consulter la banque de données pour obtenir l'adresse correcte. Une belle simplification donc pour le citoyen et les administrations communales, et une plus grande précision pour les services de contrôle.

Déménagement vers l'étranger

Toute personne qui déménage vers l'étranger, et donc n'est plus inscrite officiellement dans une commune belge doit retourner sa plaque d'immatriculation belge à la DIV dans les 15 jours par la poste ou via les différentes antennes de la DIV.

Âge minimal pour l'immatriculation d'un véhicule

L'âge minimal pour demander l'immatriculation d'un véhicule à votre nom est de 16 ans. Dès cet âge, vous pouvez déjà détenir un permis de conduire pour un cyclomoteur, et donc immatriculer ce cyclomoteur à votre nom. Jusqu'à présent, il n'y avait pas d'âge minimal. Ceci rendait possible l'immatriculation au nom de mineurs qui n'étaient ni propriétaires ni conducteurs du véhicule. C'est donc une étape logique pour y mettre fin.

ERASMUS ? MISSION À L'ÉTRANGER ? TOUR DU MONDE ?

Vous ou un membre de votre ménage doit s'absenter pour plus de 3 mois consécutifs ?

Ce qui suit est très important et va vous intéresser afin de ne pas avoir de problème...

Si vous partez plus de 3 mois, vous devez déclarer votre départ à la commune. Si vous ne faites pas cette déclaration, vous risquez une radiation d'office du registre de population.

Si vous avez déclaré votre départ à la commune et rempli le formulaire adéquat, vous conservez votre domicile, mais la commune indique dans le registre que vous êtes « temporairement absent ».

Vous pouvez donc rester domicilié dans votre maison même si vous n'y vivez pas (absence temporaire), si vous réunissez les conditions suivantes :

- vous avez à tout moment la possibilité de revenir dans votre maison (elle ne peut pas être louée à quelqu'un d'autre ; elle doit être meublée, prête à vous accueillir);
- la durée de votre absence doit être déterminée;
- vous avez déclaré votre absence à la commune.



Votre absence ne peut en principe durer **que 1 an**. Mais vous pouvez demander 1 seule fois le **renouvellement** à votre commune. Après 1 an, si vous n'êtes pas revenu et que vous n'avez pas demandé de renouvellement, la commune peut vous radier.

Exception : certaines personnes peuvent être « absentes temporairement » **pendant plus d'1 an**. Il s'agit notamment :

- des détenus (durée de l'absence = durée de la détention) ;
- des étudiants qui vont étudier à l'étranger ou qui vivent en kot dans une autre commune belge (durée de l'absence = durée des études) ;
- des mineurs placés en institution ou en prison (durée de l'absence = durée du séjour) ;
- des travailleurs en mission à l'étranger (durée de l'absence = durée de la mission) ;
- des militaires, policiers, etc. envoyés en mission à l'étranger (durée de l'absence = durée de la mission) ;
- des personnes absentes pour des raisons de santé (soignées dans un hôpital, un hôpital psychiatrique, une maison de soins et repos*, chez un particulier, etc.) (durée de l'absence = durée de l'hospitalisation/placement)

*Attention, si vous allez dans une maison de repos qui ne fournit pas de soins, vous pouvez être absent uniquement pour 1 an (renouvelable 1 fois).



**DOC
STOP**
24/24

00800 2123 2123
+32 2 518 2123

Votre carte d'identité, passeport ou titre de séjour (modèle à puce) belge a été perdu ou volé ? Téléphonnez gratuitement au numéro 00800 2123 2123 et bloquez-le.

Bloquez-le immédiatement en téléphonant gratuitement à DOC STOP, vous éviterez ainsi le risque d'usage frauduleux de votre document et d'éventuelles conséquences financières (ex. : ouverture en votre nom d'un abonnement téléphonique, achat par correspondance, etc.).

DOC STOP est un service gratuit, disponible 24h/24 et 7j/7.

Si le 00800 2123 2123 n'est pas accessible, formez le +32 2 518 2123

Attention : DOC STOP permet uniquement de bloquer les documents d'identité belges.

Vol ou perte : mode d'emploi.

- En cas de vol. Téléphonnez immédiatement à DOC STOP. Déclarez le vol au poste de police le plus proche du lieu du vol ou à votre police locale.
- En cas de perte. Téléphonnez immédiatement à DOC STOP. Adressez-vous ensuite à votre administration communale. Pour une attestation provisoire en dehors des heures d'ouverture, adressez-vous à la police.

Attention : si le document perdu est un titre de séjour, vous devez toujours en déclarer la perte à la police avant de passer à la commune.

Un système qui vous protège des fraudes à l'identité.

En seulement quelques minutes, après établissement de votre identité, votre document est bloqué. L'anomalie est répertoriée sur le site www.checkdoc.be. Ce site est utilisé par les banques et autres organismes ou administrations pour vérifier si un document d'identité est connu comme volé, perdu, périmé ou non valide. Grâce à DOC STOP et CHECKDOC, vous êtes donc protégé contre une utilisation frauduleuse de vos documents perdus ou volés !

Que se passe-t-il après votre appel à DOC STOP ?

- **Cartes d'identité et titres de séjour.** Vous recevrez un courrier vous confirmant votre signalement de perte ou de vol. Le document d'identité est annulé et vous devez en demander un autre auprès de votre administration communale.
- **Passeports.** Dès votre appel à DOC STOP, votre passeport est annulé. Si vous en avez besoin pour voyager, demandez-en un nouveau à temps auprès de votre administration communale.
- **Attention !** Si le document perdu/volé a été retrouvé après la déclaration, il n'est plus valable et donc plus utilisable !



Contact : info@docstop.be

PUB PUB

LA RÉSIDENCE DES HÊTRES VOUS DIT MERCI

Merci à tous pour votre soutien.

Merci au Bourgmestre, au Collège Communal, au Centre Culturel, au CPAS, aux différentes écoles et leurs nombreux dessins, aux Floreffois, aux musiciens, aux chanteurs, aux peintres et auto portraitistes, aux jongleurs, aux historiens, à Cindy, aux anonymes qui sont venus égayer et prendre des nouvelles de nos aînés.

Grâce à une organisation et la prise de disposition dès les premiers moments du Covid par la Directrice, la Résidence a pu passer sans encombre au travers de cette période trouble.

Mesures de distanciations respectées, nous avons pu durant la période du confinement continuer nos activités culturelles, les contes, spectacles, concerts, sports, ateliers, peintures ...

La Résidence Services, ce sont des appartements mis à disposition des personnes âgées. N'étant pas sous les obligations de la réglementation de confinement imposée aux Maisons de Repos, nous avons eu la chance que les Résidents soient encadrés, que les activités aient pu continuer presque à la normale et qu'ils n'aient pas souffert de solitude.



Pour tous renseignements :
www.residenceflorefe.be ou 0476 54 53 12



Début juillet, premier barbecue extérieur toujours dans le respect des distanciations



Et malgré le confinement, gymnastique pour tous dans le parc de la Résidence pour maintenir la forme

Vous êtes touché(e)s de plein fouet par la crise et éprouvez des difficultés sociales et/ou financières ? Vous n'êtes pas connu(e)s du CPAS et bénéficiez d'une autre allocation sociale ? Vous êtes indépendant(e)s ou vous subissez une perte d'emploi en raison de la crise ?

Le CPAS de Florefe peut vous aider !

Pour ce faire, vous êtes invité(e)s à vous présenter en nos locaux, rue de la Glacière 6 à Franière à la permanence de 9 à 11h30 les lundis et vendredis ou en prenant rendez-vous au **081 44 71 00.**



Une assistante sociale vous recevra et analysera avec vous votre situation afin de tout mettre en œuvre pour vous soutenir.

Nous sommes là pour chaque Floreffoise, chaque Floreffois qui en a besoin !





Centre Culturel de FLOREFFE

Face aux incertitudes, un seul remède : se projeter vers l'avant ! Le Centre Culturel démarre sa saison 2020-2021 sans peur et plein d'enthousiasme. Spectacles comiques, musiques envoutantes et délirantes, conférences gesticulées, de nouveaux ateliers et plein d'autres surprises. Rendez-vous sur notre site pour trouver notre brochette d'évènements ou parcourez notre brochure !

Peau neuve cette année avec l'arrivée éclatante de notre nouveau logo. Des bulles, légères et colorées, pour jongler avec les différentes palettes de la culture.

À très vite !

NI CAGE, NI NID - Ouverture de saison

Spectacle comique clownesque
Sélection Théâtre Asspropro



🕒 27/09
16h 📍 Salle Communale
rue Joseph Piret 7

🎫 7€ - 5€ (-26 ans, +60 ans)
1,25€ (art.27) - 0€ (- 12 ans)

gnie des Chemins de Terre. "Avant la République des poils et des plumes, il n'y avait rien. Après la dictature des brosses à dents électriques, il n'y aura plus rien" clament ces deux poètes fous, debout sur le trottoir. C'est Jean-Louis Banal et Jean-Claude Banal, les frères Banaux, qui sont venus vous avertir que la fin du monde est proche, et qu'il vaut mieux en rire. Un spectacle percutant qui allie théâtre, musique et poésie. Enfin, nous prendrons un instant pour vous présenter ce que nous avons prévu tout au long de la saison.

Dans le cadre des 50 ans des Centres Culturels

EXPO des ARTISTES LOCAUX : "Quand s'ouvre la porte... »

Expo Arts Plastiques



🕒 10-11 & 17-18/10
14h à 18h 📍 Landoir
de l'Abbaye de Floreffe
🎫 Entrée libre

Les artistes de Floreffe s'unissent à nouveau pour notre plus grand plaisir ! Venez découvrir la multitude de leurs œuvres et la variété des styles dans une expo unique. De la peinture à la sculpture, en passant par le dessin, les arts plastiques sont à l'honneur. Intrigués, curieux ou intéressés ? Nul doute que vous aurez la chance de rencontrer les artistes de votre voisinage et de leur poser vos questions au passage. Et si l'envie vous vient de participer l'année suivante à cette exposition, n'hésitez pas à nous contacter !

Pour cette édition, le Centre Culturel propose aux participants le thème « Quand s'ouvre la porte... ». Une thématique choisie il y a plusieurs mois, mais qui porte aujourd'hui une signification nouvelle à la sortie du confinement. C'est au tour des artistes de s'en inspirer librement.

Pour démarrer la saison, nous souhaitons marquer le coup avec le spectacle Ni Cage, ni Nid de la compa-

RENCONTRES PHOTOGRAPHIQUES - ACTE II

Expo Photo

🕒 10&11/10
14h à 18h

📍 Grange
de l'Abbaye de Floreffe

🎟 Entrée libre

Dans le même esprit que l'expo des Artistes Locaux, découvrez le résultat des moments d'échange autour des expériences photographiques de chaque membre des Rencontres Photographiques. Mise en place à l'initiative de citoyens Floreffois, ces rencontres sont un espace pour apprendre, non pas à photographier, mais à décrypter, interpréter, définir l'univers d'une composition photographique. Apprendre à devenir un spectateur actif. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas venir voir leurs œuvres ou à vous lancer avec eux dans l'aventure. Ils se rencontrent habituellement un jeudi sur deux. Info et inscription aux rencontres via l'adresse email RePhoFlore@gmail.com.

DÉCONCERTO - Duo Gamma

Spectacle comique et musical



🕒 14/11
20h

📍 Salle Communale
rue Joseph Piret 7

🎟 14€ - 12€ (-26 ans, +60 ans)
1,25€ (art.27) - 0€ (- 12 ans)

Duo Gamma est un spectacle musical déjanté où chaque morceau est une performance unique et surprenante ! Ils sont le chaînon manquant entre Jean Sébastien Bach et Johnny Cash. Du classique à la Country en passant par des valse joyeuses, rien ne leur échappe. Un programme virtuose orchestré par une bonne dose d'humour et de dérision. De la musique comme vous ne l'aurez encore jamais vue ni entendue ! En partenariat avec l'École de Musique de Floreffe.

RAPITALISME

Conférence Gesticulée



🕒 24/11
20h

📍 Salle Communale
rue Joseph Piret 7

🎟 4€ - 1,25€ (art.27) - 0€ (- 12 ans)

Quand le rap s'appauvrit pour s'enrichir... Au travers de son expérience, Nicolas Canta vous fait remonter à la source du mouvement Hip-Hop. D'expression d'une jeunesse pauvre et révoltée, le message du rap « populaire » s'apparente de plus en plus à l'idéologie capitaliste dominante.

La conférence gesticulée est un style de spectacle, à l'intersection entre le théâtre et la conférence académique, qui mêle le vécu des conférenciers et la théorie. Pour l'occasion, le tout se fera en musique, en rimes et en flow ! Dans le cadre du Bistro des Parents En partenariat avec la Ligue des Familles, le Plan de Cohésion Sociale et la Province de Namur

MAIS ENCORE...

À côté de ses activités les plus visibles, le Centre Culturel est également actif sur d'autres terrains avec... Ses Ateliers réguliers : de l'Impro pour les ados (12-18 ans), l'apprentissage du Djembé (+12 ans), et le soutien aux ateliers théâtre-action du CPAS. Et bientôt nos laboratoires créatifs pour les plus jeunes ! Ses Bistros des Parents : des rencontres intergénérationnelles tout au long de l'année, autour de la parentalité. Ses Ateliers du Savoir : une série de conférences-débats avec des invités prestigieux ! Pour apprendre et mieux comprendre certains enjeux de notre société.

La brochure détaillant nos activités est disponible en version papier ou édition électronique. Retrouvez-nous également sur Facebook et visitez notre site www.centreculturelfloreffe.be pour découvrir notre programmation !

Exposition de Peintures

Explosion de couleurs

« La peinture est le seul art où les qualités intuitives de l'artiste peuvent être plus précieuses pour lui que le savoir ou l'intelligence proprement dite » Lucian Freud



La Résidence Services « Les Hêtres de Florès » a le plaisir de vous inviter à l'exposition de

Francis LAPERE

Exposition accessible au public : tous les jours de la semaine de 14 à 16h. Entrée libre

Merci de respecter les mesures de sécurité : ne pas être malade, ni revenu de zones à risques, port du masque et désinfection des mains.

7, rue du Carmel
5150 Floreffe
www.residencefloreffe.be



PUB PUB

PUB PUB

PUB PUB

PUB PUB

Floreffe

De mémoire de paysages

De mémoire de paysages

EXPOSITION

DU 12 SEPTEMBRE AU 10 OCTOBRE 2020

Centre animalier de LA CROIX BLEUE DE BELGIQUE ASBL
(site de l'ancien charbonnage de Floriffoux)
1, rue du Charbonnage, 5150 Floriffoux

Photo: Jean-Claude Leroy

Regarder un paysage, en décrypter le sens, voir le passé inscrit dans le présent, s'interroger sur l'avenir...



C'est ce que propose cette exposition inédite qui retrace l'évolution du territoire communal à travers une lecture de ses paysages élaborés au cours du temps par l'activité des hommes.

Nos paysages portent la trace de nos modes de vie, de nos choix, de nos connaissances, de nos croyances, de nos réussites, de nos erreurs, bref de notre culture.

Ouverture :

- de 10h à 18h les 12 et 13 septembre, dans le cadre des **JOURNÉES DU PATRIMOINE**.
- de 10h à 16h30, du mardi au samedi.

Entrée gratuite - réservation obligatoire - petite restauration.

Information et inscription :

www.croixbleue.be events@croixbleue.be
081/ 44 07 22

Une exposition réalisée par la Commune de Floreffe grâce au soutien et à la collaboration de la Province de Namur

Conception et réalisation :

Dimitri Belayew, Bureau «Paysages, expertises et formations»
 Jean-Claude Leroy, photographe, asbl Florès
 Ghislaine Lomba, asbl Florès «Floreffe-Patrimoine»

« SUR FLORIFFOUX AUSSI, IL Y A DES CHOSES À DIRE ».

Ces quelques mots qui, lors d'une conversation, n'auraient pu être qu'une simple boutade n'en sont pas restés à ce stade.

Et de penser qu'il y aurait même beaucoup à dire, et l'idée de suivre son chemin !

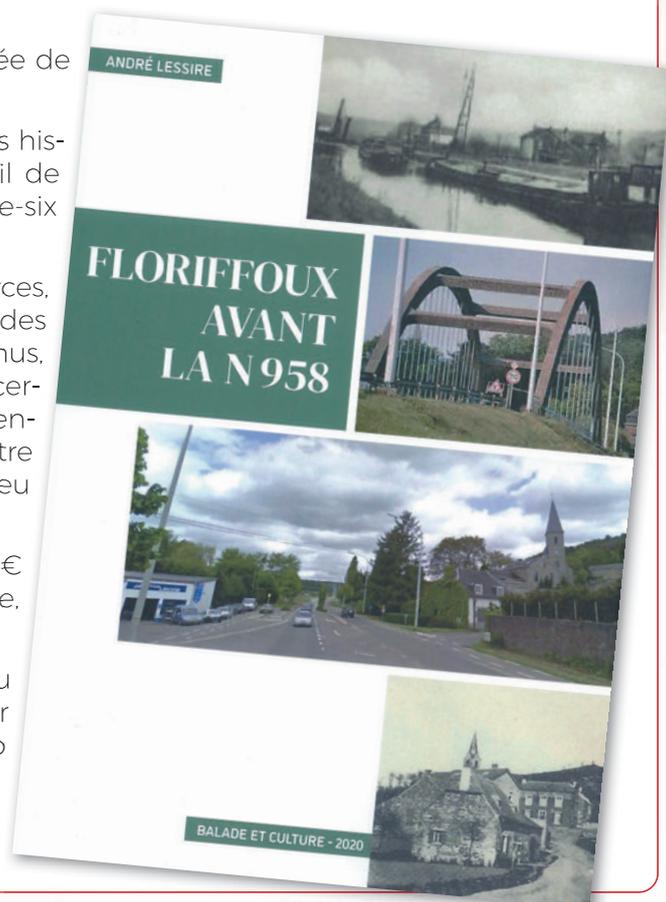
Loin de relater l'« Histoire » de Floriffoux, ce sont plutôt des histoires sur Floriffoux qu'André LESSIRE vous propose au fil de « Floriffoux avant la N 958 », une publication de nonante-six pages abondamment illustrées.

« Floriffoux et ses ... châteaux, églises, écoles, salles, commerces, fermes ... » et autres. Une succession de thèmes abordant des sujets souvent connus, parfois méconnus, rarement inconnus, abordés sous l'angle de la « petite histoire ». Grâce à eux, certains revivront des moments ô combien précieux de leur enfance et de leur jeunesse alors que d'autres iront peut-être de découverte en découverte, curieux d'en connaître un peu plus.

Sortie début août, la publication est proposée au prix de 15€ aux points de vente habituels que sont l'Office du Tourisme, le Moulin brasserie et la bibliothèque du centre à Floreffe.

Avec un tirage limité et des souscriptions qui ont connu un franc succès, il ne reste déjà que peu d'exemplaires sur le marché ; les amateurs sont donc invités à ne pas trop tarder.

Bonne lecture à toutes et à tous.



PUB PUB

PUB PUB

PUB PUB

PUB PUB

DES NOUVELLES DU CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNÉS DE FLOEFFE



Décidément ce covid19 empêche de réaliser aisément nos projets et nos actions.

La population que nous animons dans nos actions est celle des aînés. Cette tranche de population est particulièrement sujette à subir de plein fouet les conséquences néfastes de ce coronavirus.

Il s'agit donc de maintenir et proposer une démarche protectrice pour préserver la santé de chacun et chacune de nos concitoyens aînés.

En conséquence, nous pensons qu'il faut annuler les activités proposées et élargies au public des aînés

dans cette volonté majeure de les protéger.

Ainsi, ne faut-il pas éviter tout rassemblement même si la distanciation du mètre 50 et le port du masque sont appliqués de manière rigoureuse ?

La décision est prise concernant les activités suivantes : la balade du 3^e vendredi du mois, les lundis du Bavard'âge, le jardin part'agé, les ateliers d'aides informatique et de bricolage restent suspendus jusqu'à la date du 30 septembre prochain.

Ajouté à cela, le Service de prévention de l'Administration communale a émis un avis négatif concernant la tenue du Goûter des aînés et de l'excursion inter-générationnelle de septembre.

Pour la suite, ce 9 septembre le Conseil des aînés décidera des mesures ultérieures consécutives à l'impact du covid19 et à son évolution.

Espérons que d'ici là la recherche médicale internationale aura trouvé les traitements et vaccins capables de nous protéger avec efficacité et que les activités du conseil des aînés pourront reprendre leur vitesse de croisière optimale et ainsi vous retrouver en pleine forme.

Nous souhaitons aux seniors floreffois une excellente santé pour eux-mêmes et pour leurs proches.

48^E MARCHÉ DE LA SAINT-NICOLAS

Le dimanche 6 décembre 2020, le Club des Marcheurs de Floreffe organise sa 48^e marche de la Saint-Nicolas au départ de la salle Vitree de l'Abbaye de Floreffe, rue du Séminaire 5150 Floreffe.

Il y aura plusieurs distances :

- 20 et 25 km, départ de 7h à 13h. Ces parcours sont réservés aux habitués de la marche ou partir entre 7h et 11h. Des parcours très vallonnés, passages à Franière et Malonne.
- 12 et 15 km, départ de 7h à 14h. Malonne et ces environs, de beaux parcours, mais vallonnés.
- 8 et 11 km, départ de 7h à 15h. Des parcours plats sur Franière, son parc, le chemin du Halage, les noues de Soye et Floreffe. Adaptés aux poussettes.

- 5 km, départ de 7h à 15h. Parcours plat dans le centre de Floreffe, les parcs, la noue, le chemin du halage, etc.

Les marcheurs devront rentrer à la salle du départ pour 17h au plus tard.

Si les conditions météo sont trop difficiles ou si le Covid-19 est encore à notre porte, il est possible que les parcours soient modifiés ou que la marche soit finalement annulée.

Vous pouvez vous tenir informé, via notre page Facebook « Club des Marcheurs de Floreffe ».

Pour toutes autres infos, le Comité n° de téléphone : Michaux Patricia : 0473 748 949 , SEUMAYE André : 0478 88 33 54 et DIEUDONNE Guy : 0487 39 22 33.

MARCHÉ DE NOËL ANNUEL DES ATELIERS CRÉATIFS ET FEMMES PRÉVOYANTES DE SOYE

Nous avons le regret de vous signaler que vu les actuelles conditions sanitaires, le comité a décidé d'annuler ce rendez-vous annuel.

Nous en sommes désolées, mais dans ce cas la santé est primordiale pour tous. Nous espérons vous rencontrer encore plus nombreux l'année prochaine.

En ce qui concerne les ateliers Peinture et bricolage, ils sont également suspendus jusqu'à nouvel ordre.

À bientôt nous l'espérons.

Bien cordialement

APPEL À CANDIDATURES

Dans le cadre d'une modification de statuts pour se mettre en conformité avec la nouvelle loi sur les ASBL, L'Office du Tourisme de Floreffe met en place une nouvelle composition de l'Assemblée générale de l'ASBL. Six citoyens floreffois (obligation d'être domicilié dans la Commune de Floreffe) sont appelés à y siéger. Deux de ces citoyens siègeront au Conseil d'Administration. Ces mandats ne sont pas rémunérés.

Si cette implication dans la vie touristique floreffoise vous intéresse, vous pouvez adresser une **lettre de candidature motivée** (intérêt pour le secteur touristique, compétences, profil, éventuel statut



d'ambassadeur touristique, de guide touristique, greeter ou tout autre statut explicitement reconnu par les organismes touristiques...) par envoi postal recommandé, au Président de l'Office du Tourisme, Olivier Trips pour le **1^{er} octobre 2020**. Cette lettre de candidature précisera également si la fonction d'Administrateur est sollicitée.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Jean-Philippe Dave, Administrateur-délégué de l'ASB au 0474.476.804

Adresse d'envoi : Olivier Trips, Président de l'Office du Tourisme - Rue du Séminaire, 4 -5150 Floreffe.



À VÉLO, C'EST ENCORE L'ÉTÉ...

Suite au succès de l'offre d'été et pour prolonger le plaisir de la découverte, Visit Floreffe vous propose, jusqu'au 15 octobre un vélo électrique gratuit à la location d'un premier e-bike. L'offre est valable pour les journées ou demi-journées.

Et si vous preniez votre temps ! Pour tout vélo loué plus d'un jour, la deuxième journée et les suivantes sont à moitié prix (offres non cumulables).

Prix de la location : 22€/journée, 16€/demi-journée.

Réservation : Office du Tourisme de Floreffe - Rue du Séminaire, 4 - 5150 Floreffe - 081 450 333 - info@visitfloreffe.be

INSTAGRAMMEZ VOTRE ÉTÉ EN OR

Vous avez été nombreux à profiter des circonstances pour découvrir d'autres facettes de notre commune. La promenade du jeudi a connu un franc succès (les cartes sont toujours disponibles gratuitement à l'Office du Tourisme). Vous avez également posté en nombre vos photos sur les réseaux sociaux. Vous avez envie de partager votre vision de votre commune ? Postez vos photos sur Instagram en les identifiant #myfloreffe @visitfloreffe ou sur notre page Facebook (VisitFloreffe). Vous pouvez également nous les envoyer en message privé. À la mi-octobre, nous réaliserons un clip vidéo rassemblant vos regards sur votre été à Floreffe à travers vos photos.



LES TRÉSORS NE CRAIGNENT PAS LA PLUIE

L'été se termine ? Les chasseurs de trésors en herbe n'en ont cure. Avec le pack « Les Trésors de Flory » découvrez Floreffe en famille de manière ludique : un sac de piscine à l'effigie de Flory contenant une carte aux trésors, un carnet d'énigmes, une carte découverte patrimoine, un crayon et une peluche de Flory. En vente à l'Office du Tourisme au prix de 10 €.

JCPMF – SESSION D'AUTOMNE



Venez rejoindre nos groupes de Je Cours Pour Ma Forme.

- Vous avez envie de commencer ou reprendre une activité sportive, inscrivez-vous au niveau 1 (0-5 km). Vous alternez la marche et la course.
- Vous avez envie de dépasser vos limites, d'arriver à courir de plus grandes distances, inscrivez-vous au niveau 2 (5-10km)

Les moniteurs vous accompagnent tous les lundis

durant 12 semaines à partir du 21 septembre 2020 à 18h30. La santé et la convivialité sont les objectifs de cette activité adaptée pour tous.

De plus, le centre sportif vous propose de garder vos bambins durant l'activité (sous réserve d'un minimum de 5 enfants inscrits)

Ne tardez pas, inscrivez-vous.

Infos : 081/45 18 11 ou 0496-23 15 93 - centresportif.alambot@gmail.com

NOUVEAUTÉ AU CENTRE SPORTIF COMMUNAL DE FLOREFFE



Dès le 9 septembre 2020, nous proposons des activités d'éveil sportif pour les enfants de 4 à 6 ans, tous les mercredis de 15h à 16h.

L'activité sportive est essentielle pour le bon développement sportif des enfants. L'encadrement sera assuré par une monitrice diplômée en éducation physique.

L'objectif de cette activité est de guider progressivement les enfants vers la discipline sportive qu'ils auront choisie et rejoindre un club sportif.

Infos et inscriptions au 081/45 18 11 ou 0496/ 23 15 93 ou centresportif.floreffe@gmail.com

COURS DE BOXE

Tous les lundis au centre sportif de Floreffe.

De 18h30 à 20h - échauffement, corde à sauter, technique, pompes, sac, et boxe anglaise

Renseignement : 0477 394 587



JOGGING DE FLOREFFE.

Save the date : 17 octobre 2020.

Le centre sportif organise son traditionnel jogging de Floreffe en proposant 2 parcours, 5 et 10 km, à travers la beauté de nos villages.

Sans oublier la course enfants (1200m), gratuite, sur le site du centre sportif, départ à 14h.

Une récompense est prévue pour tous les enfants.

Vestiaires, consignes, et garderie pour les enfants. Animation assurée.

Attention, cette activité est susceptible d'être annulée en fonction des décisions de la crise sanitaire.

Plus d'infos centresportif.alambot@gmail.com ou 0496/23.15.93 ou 081/45.18.11

<https://movemoreasbl.be/inscriptions-courses-et-challenge>



LA SEMAINE DU SPORT

Gratuit du 7 au 13 septembre 2020.

Essais gratuits pour t'aider dans le choix d'un sport pour la saison 2020-2021.

Infos au centre sportif

081/45.18.11

centresportif.alambot@gmail.com



Informations pratiques Activ'junior



Venez rejoindre notre programme d'activité physique ludique et varié

Pour qui ? Enfants et adolescents en surpoids ou obésité

Quand ? Tous les mercredis de 13h30 à 14h30

Où ? Centre sportif de Floreffe : 6 rue Joseph Hanse 5150 Floreffe

Prix ? 5€ la séance (1^{ère} séance découverte gratuite)

En collaboration avec le CHU UCL Sainte-Elisabeth

Renseignements et inscriptions

Inscriptions souhaitées, Ingrid Van dyck

0487/72 81 39 - info@gymsana.be



www.gymsana.be - info@gymsana.be

Ed resp: GymsANA - rue des Patriotes, 30 - 1000 Bruxelles • Photo: asbl GymsANA

La santé par l'activité physique adaptée !



Encadré par des professionnels de l'APA, une initiative de l'asbl GymsANA, en partenariat avec:

MESSES

- dimanche 4 octobre, 10h30, église de Floreffe centre : Premières des Communions
- dimanche 11 octobre, 11h, église de Franière : Première des Communions
- dimanche 18 octobre, 10h30, église de Floreffe centre : Confirmations pour les 6 paroisses de l'entité
- dimanche 29 novembre, salle paroissiale de Floreffe centre : marché de Noël des saveurs et des artisans

AVIS A LA POPULATION : COMMENT SIGNALER UNE PANNE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ?

Il existe deux possibilités pour signaler votre panne :

1. Par internet : Une application de signalisation de panne est mise à votre disposition sur le site Web d'ORES : www.ores.be, onglet « pannes et interruptions », « je signale une panne ». Il vous suffit de suivre les indications reprises sur le formulaire en ligne. Ce site web décrit parfaitement la manière de procéder.
2. Par téléphone au 078/78 78 00 : les opérateurs encodent les informations relatives à la panne. Privilégier ce numéro pour signaler une avarie importante affectant la rue complète ou présentant un danger pour la circulation routière ou piétonne (passage piétons, sortie d'école, ...).

Dans le cas où ORES vous informerait que votre demande d'intervention serait du ressort d'un autre gestionnaire (ex. le SPW), vous devez vous orienter vers votre commune.

Bon à savoir :

En cas d'urgence ou de situation dangereuse :

- Pour un poteau couché sur la route et/ou câble jonchant le sol, prévenir le 112.
- Pour un poteau dangereusement incliné, luminaire décroché, s'adresser à votre commune.



ENQUETE PUBLIQUE

Article 24 et 26 du Décret wallon du 06 février 2014 relatif à la voirie

Demande de modification de voirie, par élargissement

L'Administration communale fait savoir qu'elle souhaite procéder à la modification de voirie, par élargissement, d'un tronçon de la rue de Fosses et du carrefour formé par la rue de Fosses et du chemin des Trois-Poiriers à Floreffe à hauteur de la parcelle privée cadastrée section G n°603L.

Cette demande de modification des limites du domaine public (modification de voirie) doit être soumise aux formalités d'enquête publique durant la période allant du 24 août 2020 au 25 septembre 2020 inclus prescrites par les articles 12 et 24, 5°, b du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.

Le dossier peut être consulté durant toute la période de l'enquête publique à l'Administration communale de Floreffe, service Urbanisme, rue Romedenne, 11 à 5150 Floreffe, du lundi au vendredi de 8 à 12h et sur rendez-vous à prendre en téléphonant au 081/44.71.24.

Tout intéressé peut formuler ses observations et réclamations, par courrier électronique (alain.kaisin@floreffe.be), par courrier ordinaire (Maison communale de Floreffe, 9, rue Romedenne) ou verbalement lors de la séance de clôture de l'enquête publique qui se tiendra à la Maison communale le 25 septembre 2020 de 10 à 11h. A peine de nullité, les envois par courrier sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.

A Floreffe, le 17 août 2020

Par le Collège,

La Directrice générale
Nathalie Alvarez

Le Bourgmestre
Albert Mabille



Commune de Floreffe

Wallonie

URBANISME - VOIRIE AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal de Floreffe fait savoir, qu'en vertu du Code du Développement Territorial, le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme (3332).

Le projet comporte deux volets :

- demande de permis d'urbanisme portant sur l'aménagement de la voirie ;
- demande relative à la modification de la voirie communale ;

Le fonctionnaire délégué est compétent pour statuer sur la demande de permis d'urbanisme. Le Conseil communal de la Commune de Floreffe est compétent pour statuer sur la demande de modification de la voirie.

Le demandeur est la société INFRABEL - Asset Management - Areau South-East ayant établi ses bureaux Espace Solvay - rue Ernest Solvay 1 à 4000 Liège.

Le terrain concerné est situé rue de Soye à 5150 Floreffe (Franière) et non cadastré (voirie).

Le projet consiste au remplacement du passage supérieur existant (pont) à la BK 71.525 par un nouveau pont de type « bowstring » à la BK 71.535.

L'enquête publique conjointe est réalisée en vertu des articles D.IV.40 et R.IV.40-1 § 1^{er} 7 du Code du Développement Territorial et de la section 5 (art. 24 et 26) du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête au service communal d'urbanisme, rue Emile-Romedenne, 11 à 5150 Floreffe :

- Les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 ;
- Les lundis sur rendez-vous (pris au plus tard 24 heures à l'avance) de 14 à 20 heures auprès du Conseiller en aménagement du territoire (081/44 71 25)

Date d'affichage de la demande	Période de l'enquête publique		Heure et lieu de clôture
02/09/2020	Début le 07/09/2020	Clôture le 07/10/2020	Maison communale, rue Emile Romedenne, 11 5150 Floreffe séance de clôture de 10 à 11h

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal, durant la période de l'enquête publique en indiquant la mention PU 3332 EP

- soit par courrier ordinaire : Rue Emile-Romedenne 9 à 5150 Floreffe ;
- soit par télécopie 081/44 71 23
- soit par courrier électronique : urbanisme@floreffe.be
- soit remises contre récépissé à un agent du service urbanisme dont les bureaux se trouvent rue Emile-Romedenne, 11 à 5150 Floreffe.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées sur rendez-vous pendant la même période ou lors de le jour de clôture de l'enquête publique de 10 heures à 11 heures à la maison communale de Floreffe, 9, rue Emile-Romedenne à Floreffe. Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur Alain KAISIN, responsable du service urbanisme - tél. 081/44.71.24, auprès de M. David PYNNAERT conseiller en aménagement du territoire - tél. 081/44.71.25, ou auprès de Mme Vanessa ORY agents administratifs au service urbanisme, tél. 081/44.89.06.

Par le Collège communal,

La Directrice générale f.f.

Stéphanie Denis

Le Bourgmestre,

Albert MABILLE

PUB PUB

PUB PUB

PUB PUB

PUB PUB